



RAPPORT DES FAITS SAILLANTS DU **RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2019**

Chères citoyennes et chers citoyens, contribuables de la municipalité de Baie-Sainte-Catherine. Il me fait plaisir de vous présenter par le présent rapport les faits saillants pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2019, conformément à l'article 176.2.25 du Code municipal. J'aborderai ainsi les points suivants :

- 1- Les actifs financiers
- 2- Le passif financier
- 3- Les avoirs des contribuables
- 4- Le rapport financier
- 5- L'évaluation de la Municipalité
- 6- La conclusion

. La situation financière se présentait sommairement comme suit :

1. ACTIF FINANCIER

L'actif financier constitué de l'avoir en banque, des différents comptes et des débiteurs totalisait la somme de 373 008\$. Les immobilisations, quant à elles, totalisaient la somme de 2 470 156\$.

En 2019, c'est 592 591\$ qui a été investie soit:

Infrastructures : 100 758 \$, principalement pour l'automatisation des équipements en lien avec la distribution de l'eau potable (85 078\$) et la poursuite des études préliminaires pour le traitement des eaux usées (15 080 \$).

Aménagement et développement : 491 833 \$, pour la construction et la réalisation complète du chemin Fleuve et Fjord en passant par l'aménagement du quai des traversiers jusqu'à l'escalier secteur Pointe-aux-Alouettes.

En somme, 438 709 \$ ont été subventionné par différents transferts gouvernementaux, 94 656 \$ d'autres promoteurs et 59 226 \$ proviennent des fonds municipaux.

2. PASSIF FINANCIER

Le passif, soit les emprunts temporaires, les créditeurs et frais encourus, les revenus reportés et ainsi que les versements exigibles sur la dette à long terme se chiffraient à 284 560 \$. Majoritairement dus aux emprunts temporaires pour les travaux effectués à la mise aux normes du traitement des eaux usées – TECQ.

La municipalité n'a aucune dette pour l'année qui nous concerne.

3. AVOIR DES CONTRIBUABLES

Au chapitre de l'avoir des contribuables, nous retrouvons, au 31 décembre 2019, un surplus accumulé non affecté de 98 842 \$ comparativement à 62 857 \$ en 2018. Un montant de 5 352 \$ demeure affecté sur les 29 000 \$ prévu à la réparation du réseau d'aqueduc.

La Municipalité a terminé l'année financière 2019 avec un surplus de 35 985 \$.

4. RAPPORT FINANCIER

L'audit pour l'exercice financier finissant le 31 décembre 2019 a été effectué conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public par la firme comptable Benoit Côté, comptable professionnel agréé inc., s'assurant par ce procédé que les états financiers ne comportent aucune anomalie significative.

Les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Baie-Sainte-Catherine au 31 décembre 2019.

Quelques recommandations ont toutefois été faites pour améliorer les pratiques comptables et la saine gestion des deniers publics de la Municipalité.

5. ÉVALUATION

La valeur foncière a été déterminée à 25 417 800 \$ au 31 décembre 2019, deuxième année du dépôt de rôle d'évaluation.

6. CONCLUSION

Je voudrais remercier les employés municipaux, les bénévoles, nos organisme communautaires ainsi que les membres du conseil de leur implication et leur bon travail au sein de la communauté. L'année 2019 aura été une année d'accomplissement et de réalisation pour notre village et toujours nous demeureront fidèle aux convictions qui nous guide pour assurer une prise de décision reflétant au mieux les besoins de nos citoyens.


Monsieur Donald Kenny
Maire

Édifice municipal Albert-Boulianne
308, rue Leclerc, Baie-Sainte-Catherine, GOT 1A0
www.baiestecatherine.com



Téléphone : 418-620-5020
Télécopieur : 418-620-5021
Courriel : municipalite@baiestecatherine.com

Ici... la ZÉNitude par excellence!

